

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 11 (1986)
Heft: 2

Rubrik: Affaire Pro Juventute : avec les excuses de Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avec les excuses de Berne

Remous au Parlement à propos des Enfants de la Grand-Route: le président de la Confédération s'excuse; deux députés exigent des mesures; Berne bloque les archives de Pro Juventute.

La tragique page d'histoire des «Enfants de la Grand-Route» qui a vu, de 1926 à 1973, plus de 600 enfants nomades enlevés à leur famille par Pro Juventute, puis placés dans des familles, des homes, des prisons ou des asiles psychiatriques, provoque enfin des réactions au plus haut échelon du gouvernement.

Interpellé par deux conseillers nationaux, Alphons Egli, président de la Confédération, a franchi mardi un pas décisif en annonçant qu'il présente ses excuses à la communauté nomade. Dans le même temps, son Département de l'intérieur adoptait une ordonnance provisoire exigeant la mise sous clé des archives de l'«Œuvre en faveur des Enfants de la Grand-

Route», archives actuellement centralisées à Zurich, au siège de Pro Juventute.

Ces réactions en chaîne s'inscrivent en droite ligne des articles et des émissions qui ont sensibilisé le public sur cette douloureuse question, ces dernières semaines. (Lire notamment notre dossier dans «L'Hebdo», N° 21.)

Lors d'une conférence de presse tenue le 5 mai à Zurich, Pro Juventute avait déclaré par la voix de son président Rudolf Friedrich, ancien conseiller fédéral, qu'elle «regrettait» le tort subi par les Jenisch, mais refusait de s'excuser. Elle s'apprêtait en outre à disséminer ses archives dans les cantons, comme le demandent certains d'entre eux.

La communauté nomade s'était indignée de cette attitude et de ces méthodes, exigeant des excuses et s'opposant à l'éparpillement des dossiers. Ce mode de faire, soulignait-elle, multiplierait les embûches pour ceux qui désirent retrouver des parents ou, tout simplement, faire la lumière sur le passé.

A la fin du mois de mai, l'avocat des nomades, M^c Stephan Frischknecht, de Saint-Gall, appuyé en cela par Angeline Frankhauser, conseillère nationale socialiste de Bâle et membre elle-même de Pro Juventute, demandait formellement au Conseil fédéral de bloquer cette procédure de dissémination des documents historiques. Requête à laquelle le Département de l'intérieur vient donc d'accéder. Son ordonnance provisoire prévoit non seulement la mise sous clé des archives, mais éventuellement leur mise sous

scellés. Pro Juventute dispose de vingt jours pour faire connaître sa position à ce sujet.

Cette décision devrait annoncer d'autres mesures propres à réparer les injustices commises. C'est en tout cas ce qu'ont demandé au Conseil fédéral Angeline Frankhauser et Herbert Maeder (Indépendant, Appenzell), lors de la séance du Conseil national de mardi dernier. Tous deux en appellent à la Confédération, qui finançait en partie l'Œuvre des Enfants de la Grand-Route, pour qu'elle présente ses excuses et étudie de quelle façon atténuer la détresse des victimes, que ce soit par des mesures humaines ou financières. «De fait, déclare Angeline Frankhauser, il ne s'agit pas de s'atteler à un rapport qui exigerait des années d'élaboration, mais d'aller vite et de proposer une aide au fur et à mesure qu'on prend connaissance des cas et des préjudices subis.» La conseillère nationale, qui agit en parfait accord avec le secrétaire général actuel de Pro Juventute, entend également déposer ces prochains jours à Berne un postulat de même teneur pour donner plus de poids à sa requête.

Si Alphons Egli ne s'est pas prononcé formellement sur les suites qui seront données à cette affaire, il a néanmoins déploré cette page d'histoire et déclaré qu'il n'avait «pas honte de s'excuser du tort commis dans le passé». Une déclaration volontiers considérée comme un désaveu de l'attitude affichée, de son côté, par Rudolf Friedrich.

Restera, désormais, à étudier les bases juridiques sur lesquelles pourra se déployer une action en réparation et à déterminer la part des responsabilités que portent, chacun de leur côté, Pro Juventute, les cantons et la Confédération. Sans doute est-il temps de se préoccuper de droit dans cette affaire: de l'avis de M^c Stephan Frischknecht et même de M^c Werner Stauffacher, ancien secrétaire général de Pro Juventute, qui reste accablé par ce qu'il a appris en compulsant les archives, la plupart des enlèvements d'enfants nomades, un demi-siècle durant, se sont déroulés sans base juridique, en toute illégalité. ●

Yves Lassueur

